

L'ADEAF, représentée par Thérèse Clerc, présidente et Katrin Goldmann, vice-présidente, a été reçue par Mme Fabienne Paulin-Moulard, Mme Bénédicte Abraham et M. Jonas Erin, inspecteurs généraux d'allemand.

Il s'agissait de faire un point sur la situation de l'allemand dans un contexte de réforme du lycée.

Les informations et commentaires de l'Inspection générale sont en bleu.

Nous avons présenté un premier bilan de l'enquête ADEAF auprès des enseignants de lycée et nous sommes fait l'écho de l'inquiétude et de l'amertume exprimées.

L'enquête est encore en cours mais des tendances peuvent être dégagées.

Dans la moitié des lycées qui ont répondu à l'enquête sur l'évolution prévue à la rentrée 2019, le nombre d'heures d'allemand diminue (-7%) :

- les regroupements sont accentués
- légère diminution de la LVC (-2,5%)
- moins de sections européennes (-5%)
- moins de spécialité que de langue approfondie (-7%)

Les pourcentages calculés à partir d'une centaine de réponse ne sont qu'indicatifs mais ils vont tous dans le même sens de la baisse des heures d'allemand.

L'enseignement de spécialité allemand ne sera que marginal.

Avec la disparition des séries, les regroupements seront plus importants et les groupes plus grands pour tous les professeurs allemands, ce qui a mathématiquement un impact sur le nombre d'heures. Avec 24 heures de marge de manœuvre pour l'ensemble des disciplines, les dédoublements en langues ou en allemand ne sont pas toujours possibles. Une circulaire devrait être publiée prochainement, limitant le nombre d'élèves à 24 (et non pas à 20 comme dans la circulaire mentionnée dans le rapport de la Mission langues). Les préconisations de la centrale existent, ce qui est une bonne chose, mais ne sont pas toujours suivis d'effets sur le terrain.

Il faut se réjouir d'un soutien national et d'un discours politique favorable mais les chefs d'établissement font comme ils peuvent.

Au niveau général, quelques points d'alerte mais rien de très alarmant. Il faut attendre que les choses se stabilisent.

Nous avons évoqué les suppressions de postes, même lorsque qu'il n'y a pas de diminution d'heures et l'amertume suscitée par les mesures de carte de scolaire et des changements d'affectation auraient pu être évités.

On comprend mais on ne peut pas grand-chose. Les raisons sont financières en lien avec la réforme de la fonction publique. Beaucoup de postes ont été créés dans le primaire. Il peut y avoir un travail en bonne intelligence entre chefs d'établissement proches géographiquement pour le choix de l'implantation du poste quand il y a des BMP (blocs de moyens provisoires) dans les deux établissements.

Des postes vacants ne sont pas signalés

Les lycées ne connaissent pas encore les besoins. D'ici deux semaines, il y aura des réponses et des postes devraient apparaître. La situation est assez lisible pour l'allemand, ce qui peut être une bonne ou mauvaise nouvelle.

Les sections européennes sont désormais comptabilisées comme une option pour le bac et donc plus faiblement valorisées.

Les sections européennes seront sur le même plan que les LVC pour la prise en compte des notes qui seront intégrées dans la partie contrôle continu (l'ensemble du contrôle continu comptera pour 10%)

Chaque élève peut avoir 2 options mais l'option euro (et l'option langue régionale) pourra venir s'ajouter à ces 2 options ce qui est un plus.

L'option euro sera mentionnée sur le diplôme du bac, ce qui sera aussi une valorisation.

La DNL hors section euro, dont le dispositif a été assoupli, ce qui est positif, ne sera pas mentionnée sur le diplôme du bac.

Une attestation du niveau de compétences en langues, expérimentée l'année prochaine en bac professionnel, sera établie pour les différentes activités langagières à partir des résultats des épreuves du tronc commun. Il y aura donc plus de visibilité pour les langues et une valorisation des niveaux de compétence atteints grâce à l'option euro ou DNL.

Il n'y aura plus de financement spécifique, pas de crédit supplémentaire pour les sections euros. Les établissements devront prendre sur leur marge.

L'horaire est le même que le cours soit dispensé en langue maternelle ou en langue étrangère alors qu'il faut plus de temps à un élève pour s'approprier les mêmes contenus en langue étrangère.

La recherche montre qu'on accélère l'accès au contenu quand on enseigne une discipline en langue étrangère car on simplifie l'accès au sens par la force des choses. Des textes en langue maternelle ne sont pas toujours, comme on le croit, compris par les élèves. Il faut travailler sur les mécanismes du « sprachsensibler Unterricht ».

Qui établira l'attestation du niveau de compétences en allemand ?

Cette attestation concernera tous les bacheliers.

Lors des évaluations du tronc commun, l'enseignant déterminera le degré de réussite et saisira des points scores avec des outils d'accompagnement. Le niveau de compétences sera établi à partir des informations saisies.

Quel sera le déroulement des épreuves des langues du tronc commun ?

Elle se déroulera en 3 temps, deux temps en classe de première (fin du premier trimestre et troisième trimestre) et un temps en classe de terminale (entre le deuxième et le troisième trimestre).

Pour parcours sup, les résultats doivent être connus fin mars.

La passation de chaque épreuve ne doit pas durer plus de deux heures.

Les trois temps permettront d'évaluer toutes les activités langagières qui ne seront pas toutes évaluées à chaque épreuve.

Les copies seront anonymes et corrigés par un autre enseignant de l'établissement (ou d'un lycée proche).

Tout n'est pas encore fixé car il y a un objectif ministériel de simplification du bac...

Les résultats obtenus compteront dans la part des 30% dévolue aux enseignements du tronc commun.

Il n'y aura plus de temps pour d'autres évaluations en cours d'année. Quelle articulation avec le bulletin scolaire ?

Il faudrait réfléchir à un temps d'évaluation formative qui peut compter pour une note pour ne pas perdre trop de temps et valoriser l'engagement et la progression de l'élève.

Le bulletin comptera avec les options pour 10%

(pour rappel : Bulletin et options 10%, évaluations des matières du tronc commun 30 % - épreuves terminales des 2 enseignements de spécialité, français, philo et grand oral 60 %)

Comment travailler avec les élèves entre mars et la fin de l'année après les épreuves ?

Interrogation partagée. On ne peut pas échapper au calendrier de parcours sup.

Tous les adolescents n'ont pas le même degré de maturité.

Il y a le livret scolaire, les appréciations. Les élèves doivent se responsabiliser.

Dans la préparation du grand oral, le développement des compétences orales et des stratégies de communication est porté par toutes les disciplines.

Des projets pourront être envisagés. Cela peut être une opportunité pour travailler d'une autre façon et aussi susciter le plaisir de pratiquer la langue.

Quels sont les résultats à la certification ?

La certification est maintenue en allemand en classe de troisième et de seconde. Pour l'anglais, ce sera en terminale.

Les chiffres précis sur les résultats sont à demander à la DGESCO.

Les résultats de 2019 sont en nette baisse en France au niveau B1 dans l'ensemble des activités langagières, surtout en réception. Cette baisse n'est pas liée à l'épreuve car les résultats n'ont pas baissé dans les autres pays.

Cela corrobore les témoignages des professeurs de collège qui disent ne plus pouvoir amener leurs élèves au même niveau qu'auparavant (bilangues tronquées, suppression des euros, baisse des horaires hebdomadaires)

Il faudra voir sur les trois prochaines années avant de tirer des conclusions. Il faut veiller à l'image de la discipline et ne pas communiquer hâtivement alors qu'une année de baisse ne permet pas de parler de tendance.

La règle désormais au collège pour l'allemand, c'est 2h en 6ème bilangue, puis l'horaire LV2 (2,5h) et quasiment pas de LCE (langue et culture européenne)

La LCE peut être relancée. Il y a de la place pour les langues européennes.

Les difficultés pour le recrutement et les remplacements vont s'accroître par manque de vivier.

Il y a des recrutements. Il y a aussi plus de candidats au CAPES qui a été modifié et aligné sur les autres langues en allégeant une partie (2 œuvres, au moins un document connu sur les 3)

La crise de vocation touche toutes les disciplines et n'est pas spécifique à l'allemand

Il faut que les universités s'adaptent et créent des modules de compensation ou de mise à niveau.

La part des secondes carrières, voire troisièmes carrières, est très importante (environ la moitié des candidats).

Il y a aussi une plus grande mobilité professionnelle. Les jeunes de maintenant n'envisagent pas forcément de rester professeur toute leur vie.

Entrevue IG-ADEAF mardi 2 avril 2019 : 15h30-16h30

Le ministre a annoncé un plan pour les langues vivantes dans le primaire ? Qu'en est-il ?
Il devrait être annoncé prochainement.

Un point positif : Le réseau des écoles maternelles bilingues « Elysée 2020 » se développe (passant de 74 à 81 maternelles) dans une logique de parcours maternelle-primaire-collège-lycée.

A la fin de l'entretien qui s'est déroulé de façon très cordiale, nous avons invité l'Inspection générale à intervenir lors du prochain congrès de l'ADEAF à Amiens.
Nous avons également remis à chacun des IG un mug ADEAF avec le message « l'allemand, pari gagnant » qui a été très apprécié.

La réponse pour la participation au congrès est en suspens car toute l'inspection générale de la Fonction publique est en cours de réorganisation et l'agenda du premier trimestre risque d'être occupé par des réunions en lien avec cette ré-organisation .

04/04/2019

Thérèse Clerc-Katrin Goldmann